

# L'économie sociale et solidaire, ce n'est pas une économie au rabais!

Par Stéphanie Munier

L'ambitieuse loi voulue par Benoît Hamon a été adoptée par le Parlement le 22 juillet dernier. Mais si l'ESS représente 10 % du PIB, elle est parfois mal connue et difficile à cerner.



Pour aller plus loin

- [Le portail de l'économie sociale et solidaire](#)
- [Le site de la Cresca](#)
- [Le site du Restau Vouldy](#)
- [Notre article de septembre 2013 sur la Scop des Viennes](#)
- [Le site de Cristal Union](#)

Économie sociale et solidaire plus connue sous ses initiales : ESS. Tout le monde en a entendu parler ne serait-ce que par le projet de loi porté par Benoît Hamon au début du quinquennat. Une loi qui a définitivement été adoptée le 22 juillet dernier. Avec ce texte, le gouvernement vise clairement à favoriser ce secteur de l'économie qui représenterait 10 % du PIB en France. L'ESS se veut une nouvelle voie pour une économie plus juste socialement et plus durable. Autant dire que la gauche dans son ensemble a soutenu ce texte.

Mais sait-on vraiment en quoi ça consiste ? On pense tout de suite aux associations qui sont effectivement parmi les piliers de l'ESS, mais on oublie aussi les Scop, les mutuelles

(comme Aubéane) ou les fondations. « L'ESS c'est de l'économie mais c'est aussi de l'histoire avec la création des mutuelles ou des syndicats. C'est pas quelque chose de nouveau mais la pensée dominante d'une économie purement capitaliste a longtemps existé. La preuve, quand on parle d'économie on parle toujours en termes d'argent. Mais l'ESS c'est une économie du partage et de la générosité mais qui peut aussi être une économie marchande ; simplement on redistribue de façon équitable. » explique Stéphanie Chenet, chargée de développement et de communication à la Cresca. Dans l'Aube on estime à près de 1 015 le nombre d'établissements employeurs dans l'ESS.

## **Une économie de générosité et de solidarité...**

L'ESS, une économie de la générosité ? C'est le cas du **Restau Vouldy**. Créé en 1957 le « Foyer Beurnonville » était à l'origine une cantine à destination des postiers. La structure est devenue progressivement un restaurant inter-entreprises désormais très connu sur la région troyenne. Aujourd'hui l'association – qui emploie trois salariés à temps plein – propose des repas de qualité à petits prix. « On est convaincu de l'importance de l'ESS sinon on aurait arrêté depuis longtemps. Ce n'est pas toujours facile parce qu'il faut équilibrer les comptes, rémunérer les salariés et offrir des repas de qualité au prix le plus ajusté possible. » explique Christian Poly, président de l'association qui rappelle également que l'aspect essentiel de l'ESS est de ne pas être tournée sur la recherche du profit à tout prix. « Ce n'est pas notre moteur. D'ailleurs on ne parle de bénéfices mais d'excédents, réinjectés dans l'achat de matériel ou dans l'embauche d'un nouveau salarié. Mais quand on vient au Restau Vouldy, on vient aussi chercher la convivialité et la solidarité. Les gens savent qu'ici ils peuvent rencontrer du monde et qu'ils mangeront bien ! » Et pour Christian Poly ce ne sont pas que des mots. Pour exemple, il cite le déménagement du restaurant à Saint-Julien. « On a eu beaucoup de volontaires pour nous aider, que ce soit matériellement ou financièrement. Les gens nous ont suivis et on a même de plus en plus d'adhérents qui sont très impliqués dans la vie de l'association. C'est bien la preuve que l'ESS, ça a du sens ! »

## **... mais pas archi-subsventionnée,**

On le sait moins, mais l'ESS regroupe également toutes les entreprises sous forme de coopératives (Scop). Des entreprises qui par leur forme même sont tournées vers le partage équitable. Elles peuvent être de petite taille comme la Scop des Viennes qui propose des produits maraîchers bio cultivés en pleine ville. Toutefois Alain Villetet, le gérant, tient à préciser : « Économie sociale et solidaire ça ne veut pas dire pour autant économie subventionnée. On reste une entreprise qui doit tourner. On n'est pas plus aidé et on n'a pas de blanc-seing. On a dû présenter un plan d'action sur cinq ans et avoir un dossier solide, même avec une banque solidaire. Seulement le mode de fonctionnement est différent. On discute tous ensemble, on s'implique. Parfois il faut quand-même se comporter en patron parce qu'on a des contraintes économiques et matérielles : quand il faut cueillir les concombres, il faut le faire ! Mais l'essentiel pour nous c'est de mettre l'humain au cœur des choses. »

## **et pas de seconde zone non plus !**

Et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise. Cristal Union en est l'illustration parfaite. Le 5e groupe sucrier européen qui possède notamment la célèbre marque à boîte rose, Daddy®, est également une entreprise de l'ESS ! Un statut qui est revendiqué – et fièrement – par ses dirigeants. « *On n'a jamais voulu sortir de la logique coopérative. Ce n'est pas un faux nez ! Cristal Union, ce sont 6 500 agriculteurs coopérateurs qui sont copropriétaires. On n'a pas d'actionnaires extérieurs et tous les retours vont à ceux qui sont au cœur de l'entreprise et sont à sa source.* » explique François Prompsy, le président de la section d'Arcis et vice-président du groupe. Toutefois il reconnaît que ce n'est pas toujours facile à grande échelle. « *L'essentiel c'est de ne pas se couper de la base, tout en allant de l'avant. On est un outil construit par les agriculteurs à leur service mais on doit également penser à nos clients et à nos salariés. On a aussi une responsabilité envers eux et le plus difficile finalement c'est d'équilibrer tout ça. Mais nous sommes la preuve que l'ESS, ce n'est pas une économie de seconde zone !* »

L'ESS serait alors plus une méthode de management qu'une branche particulière de l'économie ? Peut-être. « *On mène tout un tas d'actions qui ont un impact social et sociétal. On est un peu comme M. Jourdain qui fait de la prose sans le savoir. L'ESS c'est une vraie économie, mais elle est tournée vers les autres !* » conclut François Prompsy.

## Une formation unique en France: le DAGEES

**L'économie sociale et solidaire (ESS) dispose d'une structure régionale qui lui est consacrée : la CRESCA** (chambre régionale de l'ESS en Champagne-Ardenne). Chaque région dispose d'une CRES et elles ont été reconnues officiellement par la loi Hamon. Mais la chambre champardennaise se démarque surtout parce qu'elle est la seule à proposer une formation diplômante de niveau Bac+2 spécifiquement dédiée : le DAGEES (Diplôme d'administration et gestion des entreprises de l'économie sociale). Ce diplôme unique en France permet notamment aux bénévoles des associations d'acquérir une vraie formation leur permettant d'apprendre à gérer correctement une telle structure. « *C'est un vrai diplôme reconnu par l'Éducation nationale qui peut être poursuivi par une licence ou un Master.* » explique Stéphanie Chenet. « *De nombreuses associations sont également employeur et il faut apprendre à gérer non seulement les salariés mais aussi les bénévoles.* » Une formation qui se révèle donc très utile. « *Diriger une association c'est un vrai métier. J'ai appris beaucoup de choses. Cette formation ouvre de nombreuses perspectives et elle m'a convaincu que l'ESS ça marchait !* » explique de son côté Christian Poly qui a suivi une session lorsqu'il a repris la gestion du Restau Vouldy. Une formation dispensée le samedi et dans les départements afin d'éviter le déplacement des « élèves ».

Plus d'infos sur : [cresca.fr](http://cresca.fr)